

**Tournoi Départemental de
l' ES Pouzac Tennis de Table
Date : 25 / 04 / 2026**

Homologation : N°

— Règlements —

Article 1 : Désignation et organisation

L'ES pouzac Tennis de Table organise son troisième tournoi départemental de Tennis de Table (n° homologation : xxxxxx) le samedi 25 avril 2026 sur 12 tables à la Salle Pierre Jérôme (68 Avenue de la Mongie, 65200 Pouzac).

L'échelon est le niveau départemental.

Le Comité d'Organisation du Tournoi sont Messieurs Nicolas Cam, Théo Artigau, Anthony Da Costa et Arthur Leymarie.

Le juge arbitre sera Monsieur Aymeric GRAGNON.

Article 2 : Participations

Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs et joueuses dont les licences seront validées (2025 / 2026) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2025 / 2026.

Pour s'inscrire dans un tableau, les points pris en compte sont ceux de début de la seconde phase de la saison 2025 / 2026.

Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau « Féminines ».

Article 3 : Pointage & Tableaux

La salle sera ouverte dès 8 heures soit 1 heure avant le début du 1er tableau le samedi 25 avril 2026.

La fin du pointage aura lieu 30 minutes avant l'horaire du tableau.

Le tirage au sort sera effectué 30 minutes avant le début de chaque tableau dans la salle Pierre Jérôme.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant. Le comité d'organisation et le juge-arbitre pourront prendre toutes décisions pour assurer le bon déroulement du tournoi.

Les tableaux sont répartis comme suit :

	Tableaux	Horaires	Places	Vainqueur	Finaliste	1/2
A	NC - 899	9 h 00	24	20 €	10 €	Lot
B	NC - 1599	10 h 15	24	35 €	20 €	Lot
C	Jeunes (Poussins à Cadets)	11 h 30	24	Lot	Lot	Lot
D	Toutes Catégories	12 h 45	24	50 €	30 €	Lot
E	NC - 699	14 h 00	24	15 €	10 €	Lot
F	NC - 599	15 h 15	12	Lot	Lot	Lot
G	1100 et +	15 h 15	12	45 €	25 €	Lot
H	NC - 1099	16 h 30	24	30 €	15 €	Lot
I	Féminines	18 h 00	6	20 €	10 €	Lot
J	Doubles	19 h 00	16	15 €	10 €	Lot

Article 4 : Déroulement

Les tableaux se dérouleront par poules de 3. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau par élimination directe.

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. (parties au meilleur de 5 manches en 11 points). Les balles utilisées seront des balles en plastique (homologuées ITTF) et ne seront pas fournies par l'organisateur.

Une tenue sportive sera obligatoire durant la compétition, en particulier le port de chaussures de sport.

Aucune interruption n'aura lieu durant la compétition.

Article 5 : Abandon

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci aura pour conséquence l'annulation des parties auxquelles il aura participé et sera classé dernier de sa poule. Les résultats individuels resteront acquis pour les joueurs.

Pour chaque partie à jouer, en poule ou en élimination directe, tout joueur ne répondant pas après deux appels de son nom sera déclaré perdant pour cette partie.

Article 6 : Juge Arbitre

Le juge-arbitre sera M. Aymeric GRAGNON (JA1).

Article 7 : Inscriptions

Un joueur peut s'inscrire à 3 tableaux maximum (excepté du tableau doubles) :

Tarifs	Paie ment
1 Tableau	6 €
2 Tableaux	11 €
3 Tableaux	15 €

Pour le tableau J réservé aux doubles, le prix est fixé à 4€ par équipes. Son inscription se fera sur place le jour de la compétition, avec comme prérogative le fait d'avoir participé au moins à un tableau simple.

Les inscriptions et le paiement se feront en ligne (sur Yapla, partenaire certifié de la banque Crédit Agricole), à l'aide du lien ci-après ([Tournoi départemental de l'ES Pouzac Samedi 25 Avril 2026](#)) ou/et QR Code qui sera créé pour l'occasion, ou au 07.49.49.64.83. Si inscriptions par téléphone, le paiement se fera sur place, avant le début du tableau, en liquide ou en chèque.

Des inscriptions supplémentaires pourront être prises le jour même sur place dans la limite des places disponibles dans les différents tableaux. La décision sera prise par le Juge Arbitre.

Le paiement vaut acceptation de l'inscription. Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera possible.

Article 8 : Dotations

Les vainqueurs, finalistes, demi-finalistes de chaque tableau seront récompensés en espèces, chèques, lots ou bons d'achats.

Dotation : 1000 € de prix (espèces, chèques, lots et bons d'achat).

Pour le détail de la dotation pour chaque tableau, voir avec le comité de direction du tournoi. Les récompenses seront remises à l'issue des compétitions des tableaux concernés.

Tout refus de se présenter sur les podiums, ou toute absence, vaut renoncement aux récompenses (sauf si la personne a prévenu le comité d'organisation à l'avance).

Pour les tableaux dont le nombre de participants sera faible, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier la dotation en conséquence.

Article 9 : Responsabilités et autorisations

Tout engagement vaut acceptation du présent règlement.

Les joueurs participant au tournoi et les accompagnateurs autorisent le comité d'organisation à publier les photos, les résultats, etc. dans la presse, sur les réseaux sociaux et sur le site internet du club organisateur.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte de matériel ou de dégradations de toutes sortes, à l'intérieur du gymnase, de ses annexes ou de ses abords (parking, buvette). Les joueurs participant au tournoi seront responsables des dégradations, casses, blessures, qu'ils pourraient causer. Les dégâts seront supportés par son auteur.

Article 10 : Restauration

Il n'y aura pas d'interruption à l'heure du repas. Une buvette proposera des sandwiches, des gâteaux et des boissons.